

ACCESSIBILITÉ ET LUTTE
CONTRE LE CAPACITISME
DANS LES ARTS
CHRONOLOGIE VISUELLE
DU CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL

NOVEMBRE 2021

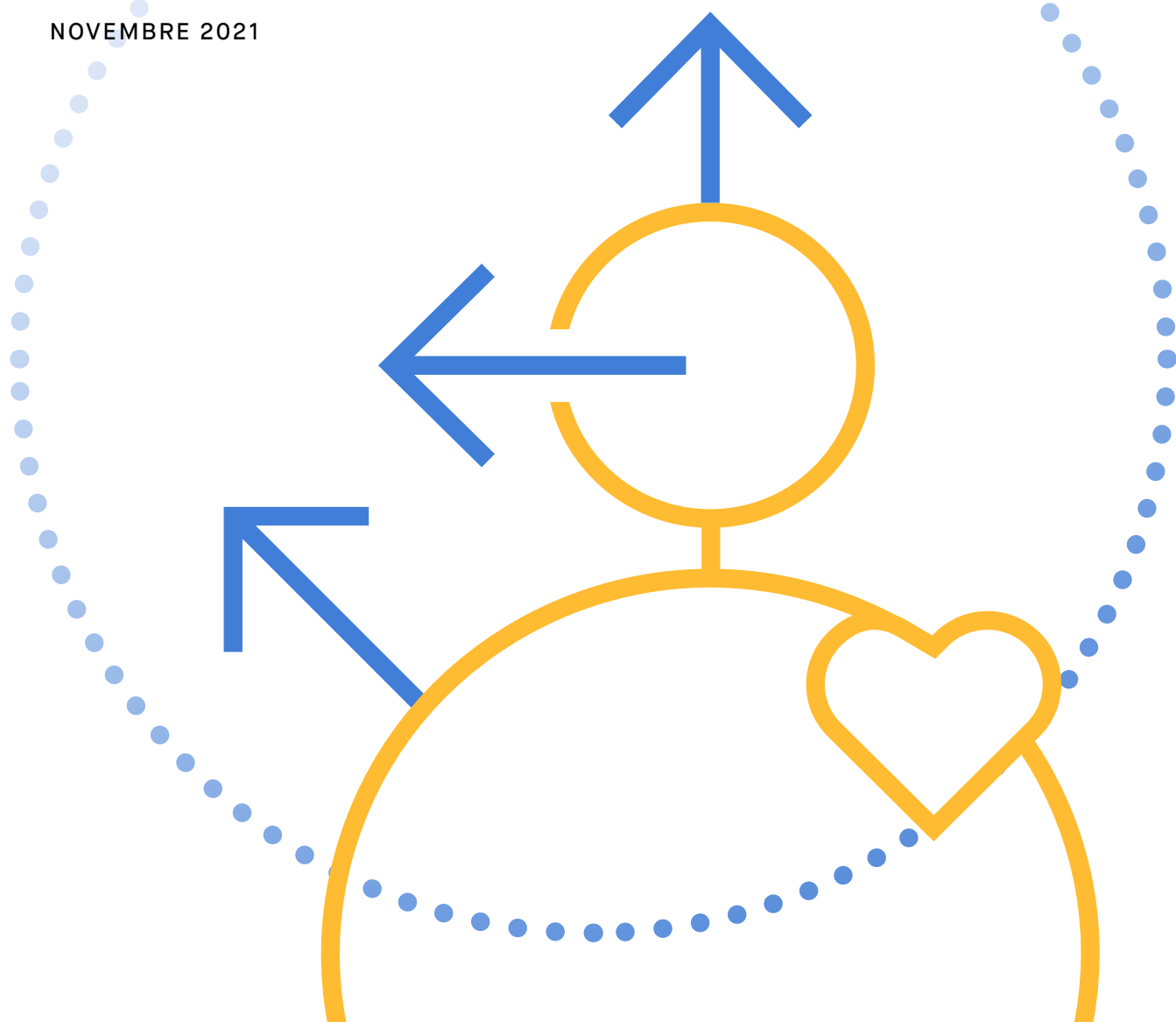


TABLE DES MATIÈRES

Heures d'ouverture et personne-contact	3
Site et comment s'y rendre	4
Stationnement	5
Accès au bâtiment	6
Accès aux studios	7
Studio de danse	8
Studio multidisciplinaire	9
Studio de musique	10
Toilettes rez-de-chaussée	11
Premières toilettes accessibles	
Étage 0	12
Deuxièmes toilettes accessibles	
2 ^e étage	14
Accès aux bureaux	16
Sorties de secours	18

HEURES D'OUVERTURE ET PERSONNE-CONTACT

Heures d'ouverture de la Maison du Conseil des arts de Montréal

Lundi au vendredi :

de 9 h à 12 h

et de 13 h à 17 h

Heures de location des studios dès le 30 août 2021

Lundi au vendredi : 8 h à 22 h

Samedi et dimanche : 9 h 30 à 17 h

Les horaires sont susceptibles de modification
selon les recommandations de la santé publique,
merci de vous référer à ce site pour plus de
précisions : <https://studios.artsmontreal.org/>

Personne contact

Roxanne Robillard

Chargée de projets

Maison du Conseil et partenariats

514 280-3780

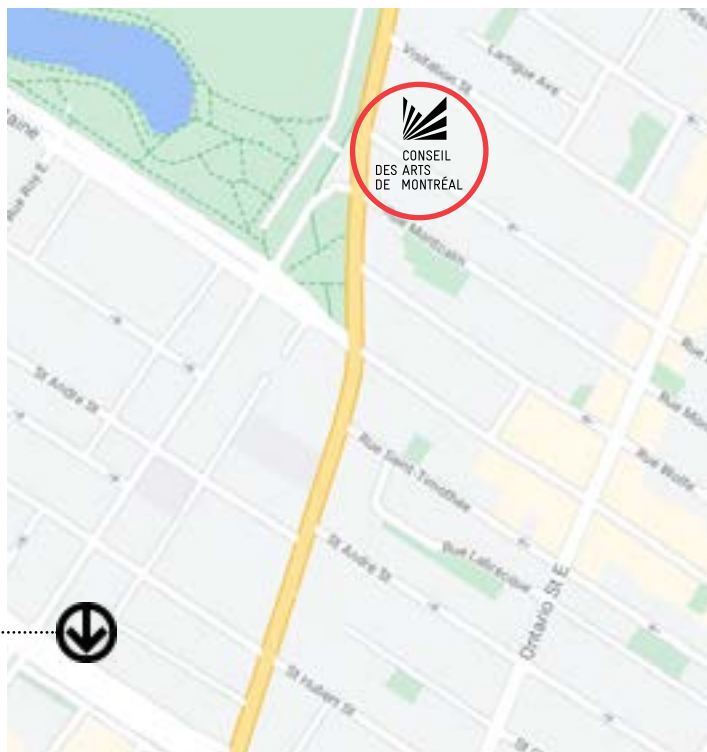
roxanne.robillard@montreal.ca

SITE ET COMMENT S'Y RENDRE

La Maison du Conseil est situé dans l'arrondissement Ville-Marie et se trouve au 1210, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec H2L 1L9

Métro Sherbrooke, édicule Est suivi du bus 24

Tracé du Métro Sherbrooke à proximité du Conseil des arts de Montréal



Métro Sherbrooke (édicule Est)

Tracé du bus 24 à proximité du Conseil des arts de Montréal



Arrêt Sherbrooke / Cherrier

Arrêt Cherrier / Parc La Fontaine

Arrêt Cherrier / Parc La Fontaine

STATIONNEMENT

Il y a deux places de stationnement réservées pour les détenteurs de la vignette pour personnes handicapées. Ce stationnement est payant, les bornes de stationnement sont accessibles pour les personnes en fauteuil roulant.



ACCÈS AU BÂTIMENT

L'accès par une rampe se fait à gauche de la façade.



La rampe pour se rendre à l'intérieur.



Entrée du bâtiment, sans bouton-poussoir.



ACCÈS AUX STUDIOS

Le bureau de Roxanne Robillard, chargée de projets - Maison du Conseil et partenariats, 514 280-3780, roxanne.robillard@montreal.ca. Roxane Robillard est responsable pour toutes questions relatives à la Maison du Conseil. Le bureau se trouve directement à droite de l'entrée, avant l'entrée de l'atrium.



STUDIO DE DANSE

Pour se rendre au studio de danse, traversez d'abord l'atrium.

Au fond de l'atrium, tournez à droite.



Traversez le cadre de porte, puis tournez à droite.

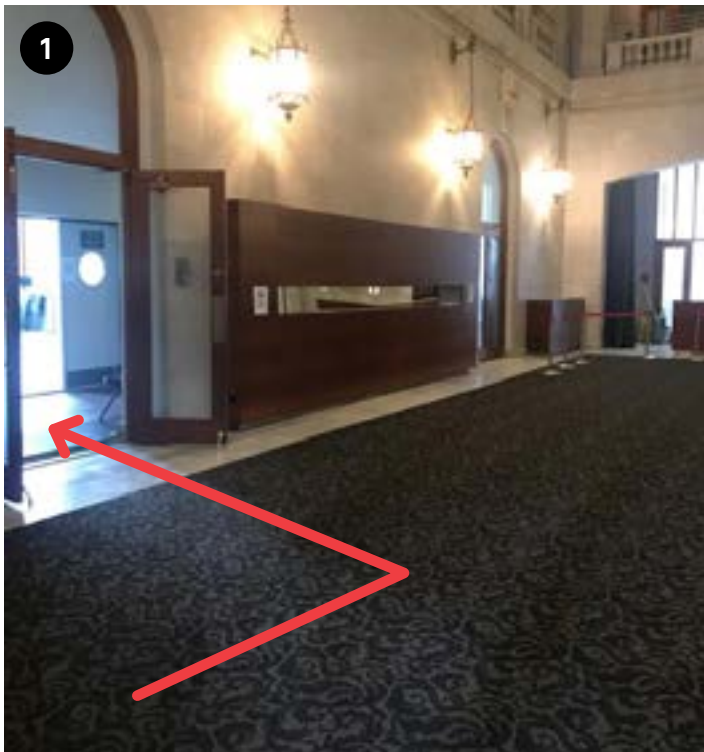
Accédez au studio de danse.



STUDIO MULTIDISCIPLINAIRE

Une fois dans l'atrium, tournez à gauche.

Accédez directement au studio multidisciplinaire.



STUDIO DE MUSIQUE

À gauche du studio multidisciplinaire pour accéder au studio de musique.



Traversez le cadre de porte et poussez pour entrer.



Accédez au studio de musique.



TOILETTES REZ-DE-CHAUSSÉE

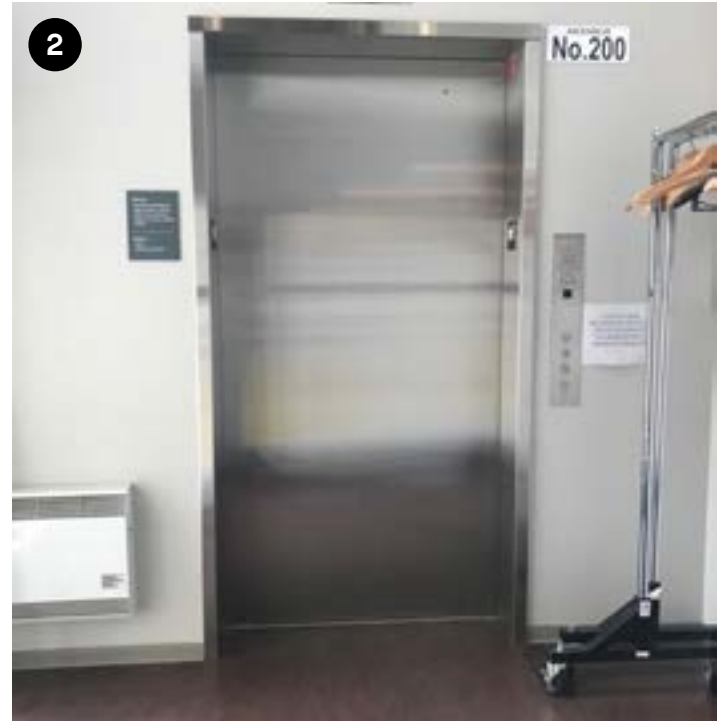
Au rez-de-chaussée, il y a deux marches pour accéder aux toilettes/vestiaires. Des mains-courantes se trouvent de part et d'autre des escaliers.



PREMIÈRES TOILETTES ACCESSIBLES ÉTAGE 0

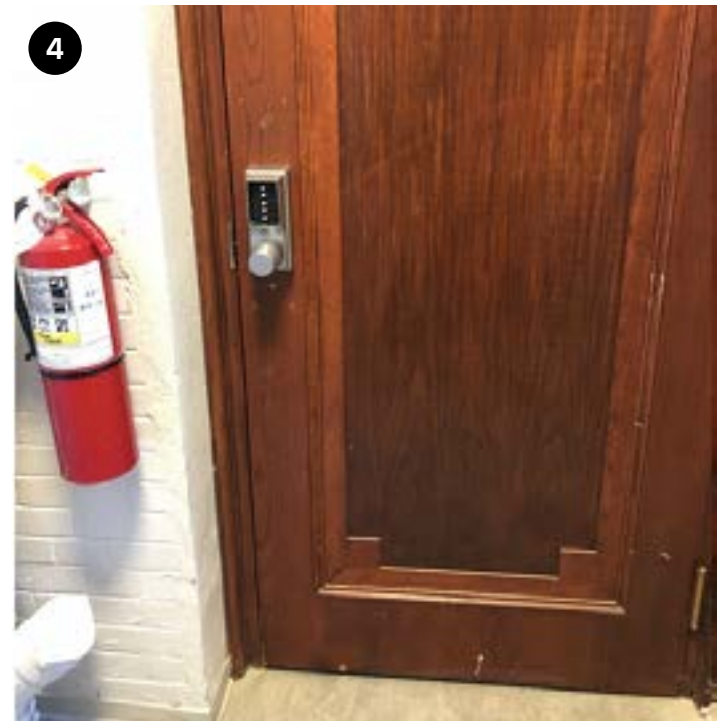
Traversez l'atrium et utilisez les portes de gauche.

Prenez l'ascenseur. Descendez à l'étage 0.
En sortant, prenez à droite.



Traversez la première porte, sans bouton poussoir.

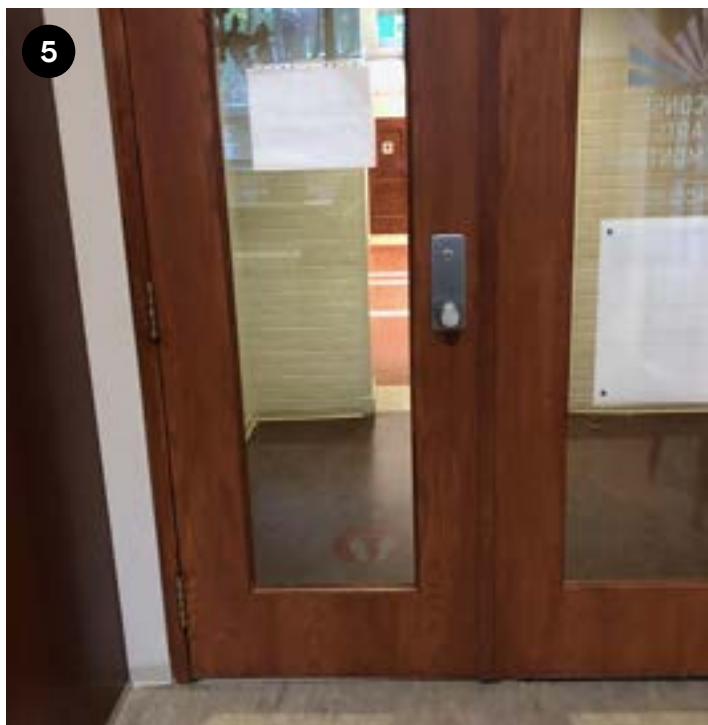
Traversez la deuxième porte, sans bouton poussoir.



PREMIÈRES TOILETTES ACCESSIBLES ÉTAGE 0

Tournez à droite puis traversez les bureaux.
Tournez de nouveau à droite vers une porte avec
une poignée ronde, sans bouton poussoir.

La porte de la toilette accessible, avec une
poignée ronde, sans bouton poussoir.



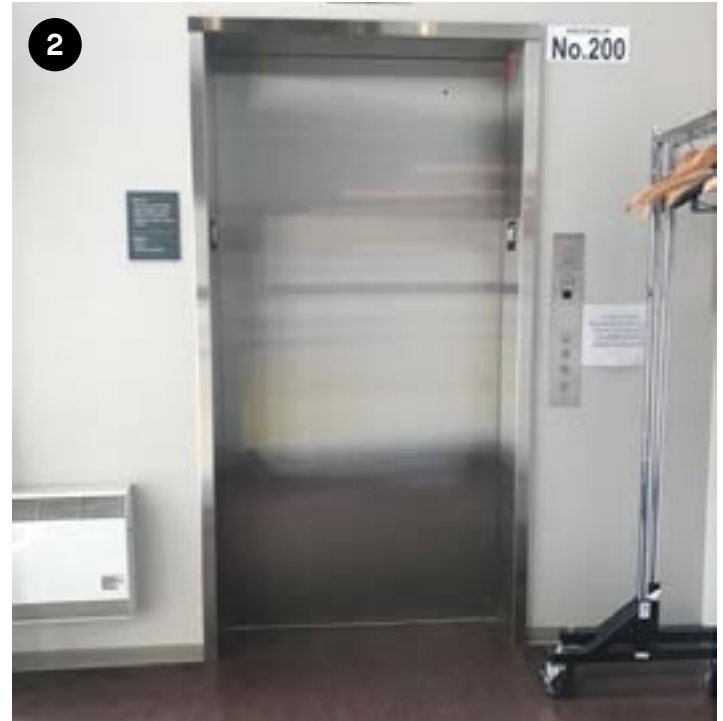
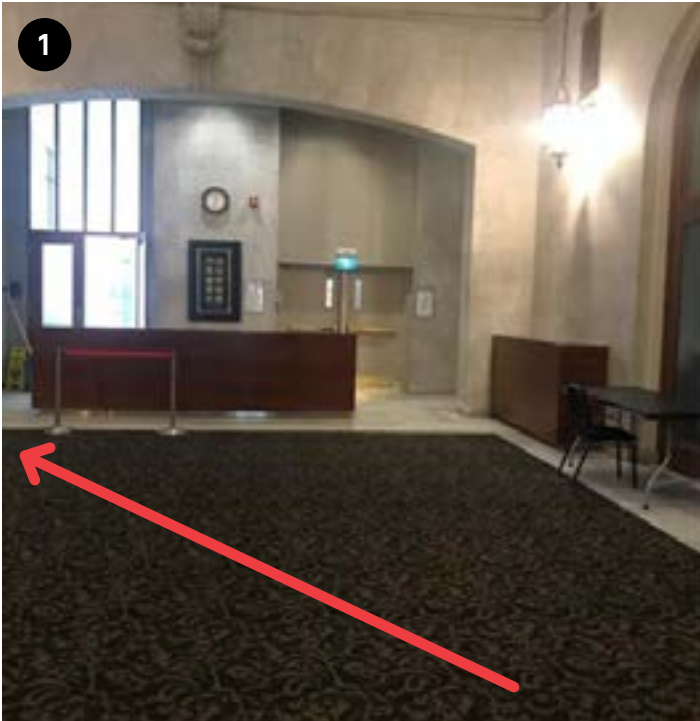
Toilette accessible.



DEUXIÈMES TOILETTES ACCESSIBLES 2^e ÉTAGE

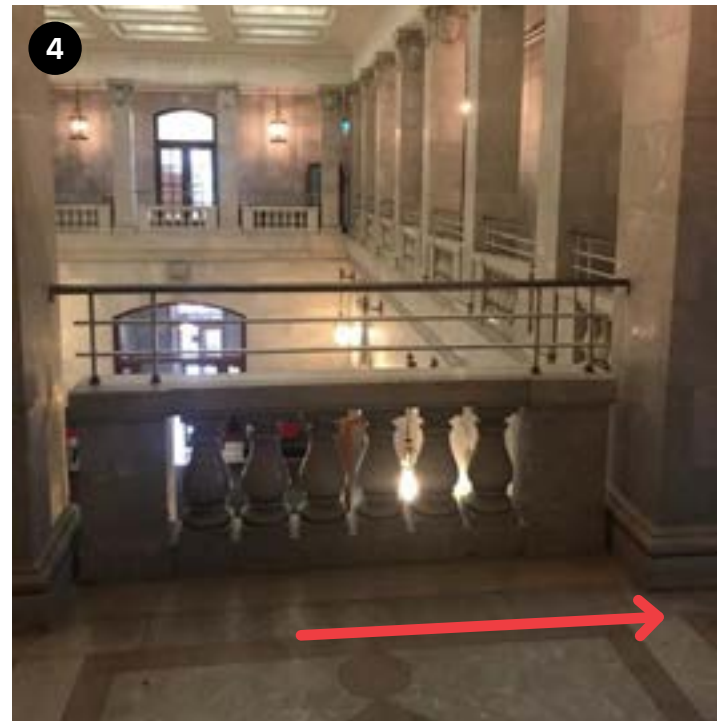
Traversez l'atrium et utilisez les portes de gauche.

Prenez l'ascenseur. Montez au 2^e étage.
En sortant, prenez à droite.



Empruntez la passerelle de l'atrium.

Déplacez-vous vers les toilettes au fond de l'atrium.



DEUXIÈMES TOILETTES ACCESSIBLES 2^e ÉTAGE

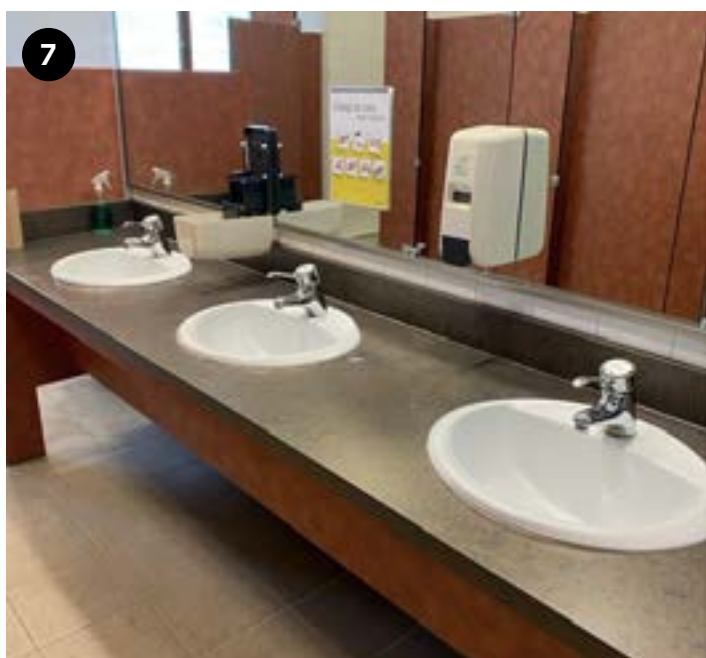
Traversez la passerelle de l'atrium, puis tournez
à gauche.



Tournez à droite.



Accédez aux toilettes.

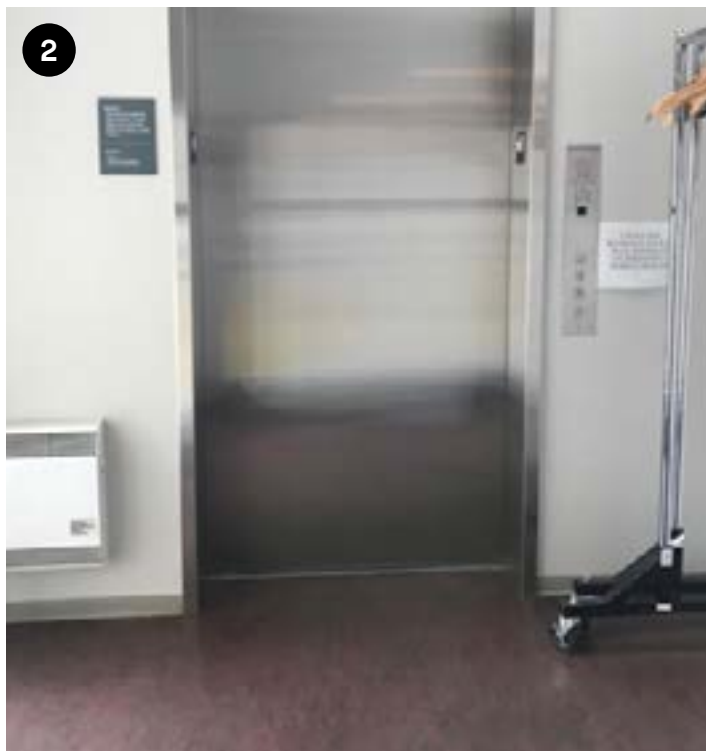


ACCÈS AUX BUREAUX

Rendez-vous à l'arrière du hall d'entrée.



Prenez l'ascenseur jusqu'au deuxième étage, où se trouve l'administration.



Une fois au deuxième étage, déplacez-vous vers la droite.

Traversez la passerelle, puis tournez à votre droite.



ACCÈS AUX BUREAUX

Le conseiller.ère vous fera entrer, pourvu que vous ayez pris un rendez-vous au préalable.
Les portes ne sont pas équipées de boutons poussoirs.



SORTIES DE SECOURS

Il y a deux sorties de secours : l'entrée principale et une sortie arrière.

Pour les personnes à mobilité réduite, utilisez la sortie principale en tant que sortie de secours. Les autres sorties de secours ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

SORTIE DE SECOURS ARRIÈRE

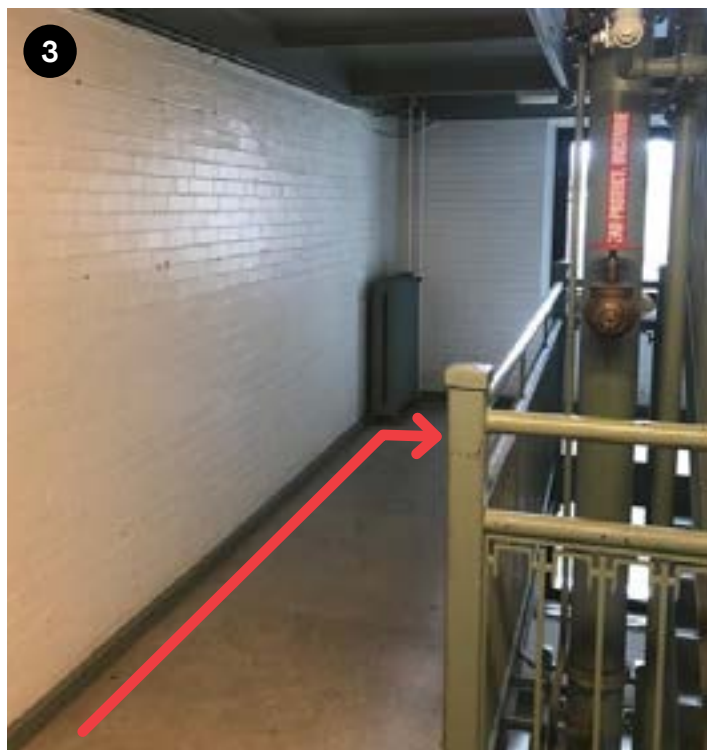
Traversez l'atrium.



Ouvrez les portes de secours.

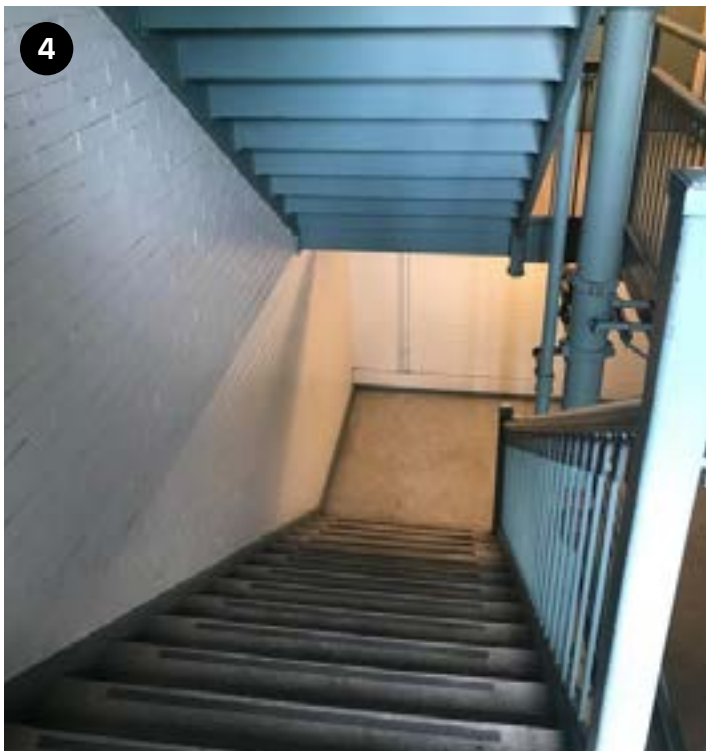


Traversez le corridor puis tournez à droite.



SORTIE DE SECOURS ARRIÈRE

Descendez les 13 marches. La main-courante est à droite.



Descendez les 9 marches. La main-courante est à droite. La porte se trouvera à la fin de la descente.

